

Beurre et œufs frais

Sirap et sucre d'érable nouveau

Entrepôt en

**J. B. RICHER**

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagachetière et St-Charles Borromée

**A. B. STEWART & FILS**

**ENCANTEURS**

Pour la vente des biens-fonds et des  
marchandises en général

**432, rue Notre-Dame**

Samedi après-midi, grande vente de  
marchandises françaises et d'instru-  
ments de chirurgie. Chaque lundi et  
mardi, vente régulière de meubles de  
ménage.

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

**"THE FIRE INSURANCE ASSOCIATION"**

DE LONDRES, ANGLETERRE

Capital	-	-	-	-	\$5,000,000
Fonds de Réserve	-	-	-	-	450,000
Dépot au Gouvernement	-	-	-	-	100,000

Prend toutes espèces de risques contre le feu, à des prix modérés. Les églises,  
maisons religieuses et d'éducation, à des taux comparativement bas.

DIRECTEURS.—Président : l'hon. Donald Smith, directeur de la Banque de  
Montréal; vice-président : Edward Mackay, Ecr., directeur de la Banque de  
Montréal, John Ogilvie, Ecr., Rbt. Benny, Ecr.

AGENT SPÉCIAL : A. A. Meilleur.—GÉRANT GÉNÉRAL : William Robertson.

Bureau principal pour le Canada : 217, rue Saint-Jacques, Montréal.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Grétna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débetures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à JOHN H. McTARVISH, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 janvier 1883.